

Sept.  
2021

## SÉCURISER L'OBJECTIF 100 % EN PRÉSENTIEL

Le Sgen-CFDT se félicite du retour sur site des étudiant·e·s et des agent·e·s.

Mais pour que cette rentrée en présentiel se fasse dans des conditions satisfaisantes, **le Sgen-CFDT revendique la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures indispensables à la protection des agent·e·s et des usager·e·s.**

## FACILITER L'ACCÈS À LA VACCINATION

**Le Sgen-CFDT demande aux établissements d'étendre la mise en place de centres de vaccination sur les campus, au plus près des agent·e·s et des usager·e·s, afin de leur faciliter l'accès aux vaccins.** La vaccination ET le respect des gestes barrières sont, pour le moment, les seules solutions pour lutter efficacement contre la propagation de la maladie et éviter un retour au confinement.

## LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS PAR AÉROSOLISATION

Le Sgen-CFDT constate que les moyens de lutte contre la propagation du virus par l'aérosolisation sont insuffisants.

Le Sgen-CFDT demande que les espaces où la ventilation « naturelle » est possible soient dotés de **capteurs de CO<sub>2</sub>** et là où cela n'est pas possible, d'équiper les salles de **systèmes de filtration de l'air**. Si la plupart des universités ont acheté des détecteurs et réalisent des campagnes de mesures, pratiquement aucune n'a investi dans des systèmes de filtration. On ne peut tolérer que nos collègues et nos étudiant·e·s continuent à travailler dans des locaux confinés malgré les risques encourus.

**Le Sgen-CFDT demande que chaque agent·e soit doté·e d'un kit individuel de protection.**

Le nombre, la qualité et le confort des masques fournis n'ont pas été pris en considération dans la grande majorité des universités. Les masques en tissu sont particulièrement inconfortables pour celles et ceux qui parlent beaucoup (enseignant·e·s, personnels des services de scolarité, des BU...). Ce manque d'anticipation contraint la plupart de nos collègues à s'équiper par eux-mêmes et à leurs frais. Ce n'est pas acceptable !

## RAPPELER L'EMPLOYEUR À SA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE

Sur ces sujets (aérosolisation et masques), la responsabilité de l'employeur en matière de protection des agent·e·s dans le domaine de la santé et de la sécurité est très clairement questionnée. Sans réponse rapide et efficace du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et des chef·fe·s d'établissement, la CFDT se devra d'agir et n'exclut pas d'ester en justice pour obtenir que la protection des agent·e·s soit garantie.

## **ENCOURAGER ET SOUTENIR LE TÉLÉTRAVAIL**

**Le Sgen-CFDT soutient le déploiement du télétravail et revendique la possibilité d'y recourir pour tout agent·e qui le souhaite.** La crise a profondément modifié l'appréhension des modalités de travail, tant pour les agent·e-s que pour les établissements, et les demandes de télétravail sont désormais bien plus nombreuses. Les chartes locales devront être corrigées pour respecter le nouvel accord Fonction publique, signé par l'ensemble des organisations syndicales et la majorité des employeurs publics. Il prévoit une indemnisation des agent·e-s de 220 € par an (2,5 € par jour télé-travaillé). **L'État qui a été prescripteur se doit d'abonder les budgets des établissements.**

**Le traitement des agent·e-s vulnérables fait encore l'objet d'interprétations différentes** malgré le texte du ministère de la Fonction publique pourtant clair ! **Les établissements doivent l'appliquer sans trahir son esprit !**

## **FINANCER L'HYBRIDATION DES ENSEIGNEMENTS**

**Le Sgen-CFDT salue le déblocage de 35 millions d'euros pour 2021 et de 100 millions supplémentaires** pour financer les coûts de l'enseignement hybride. L'apprentissage « sur le tas » lors des premiers confinements ne peut pas se substituer à des plans de formation réfléchis, et construits...

**Le Sgen-CFDT rappelle la nécessité de recruter dans les services qui gèrent les systèmes d'information.** Ces agent·e-s ont été très sollicités depuis le début de la crise sanitaire. Beaucoup sont épuisé·e-s, d'aucun·e-s envisagent de quitter les universités pour aller dans le secteur privé où ces métiers sont certes mieux rémunérés mais surtout avec des conditions de travail meilleures.

## **RECRECITER POUR ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS DANS UN PARCOURS DE RÉUSSITE**

Les universités souffrent d'un sous-encadrement notoire dont la réalité s'aggrave avec l'afflux toujours plus important d'un public mis à mal par la crise sanitaire et qui a subi ces trois dernières années des conditions d'études très largement dégradées.

**Pour le Sgen-CFDT, les recrutements dans les universités sur toutes les catégories d'emploi et tous les métiers sont essentiels :** enseignant·e-s, enseignant·e-s-chercheur·e-s, personnels des bibliothèques, des services de sociaux et de santé, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle, ingénieur·e-s pédagogiques, informaticien·ne-s, administratif·ve-s.

**Le recrutement d'agent·e-s sur des emplois pérennes dans les universités sera le dossier revendicatif prioritaire du Sgen-CFDT** pour les mois à venir. Il portera ce sujet auprès des candidat·e-s à la présidentielle et attendra d'eux des réponses précises et chiffrées.

**Le Sgen-CFDT rappelle, aujourd'hui encore plus qu'hier, que l'enseignement supérieur n'est pas une dépense mais un investissement !**